

Vaison Ventoux
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

FEUILLE DE ROUTE VAISON VENTOUX

FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE

FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE

anct société numérique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

VAUCLUSE
LE DÉPARTEMENT

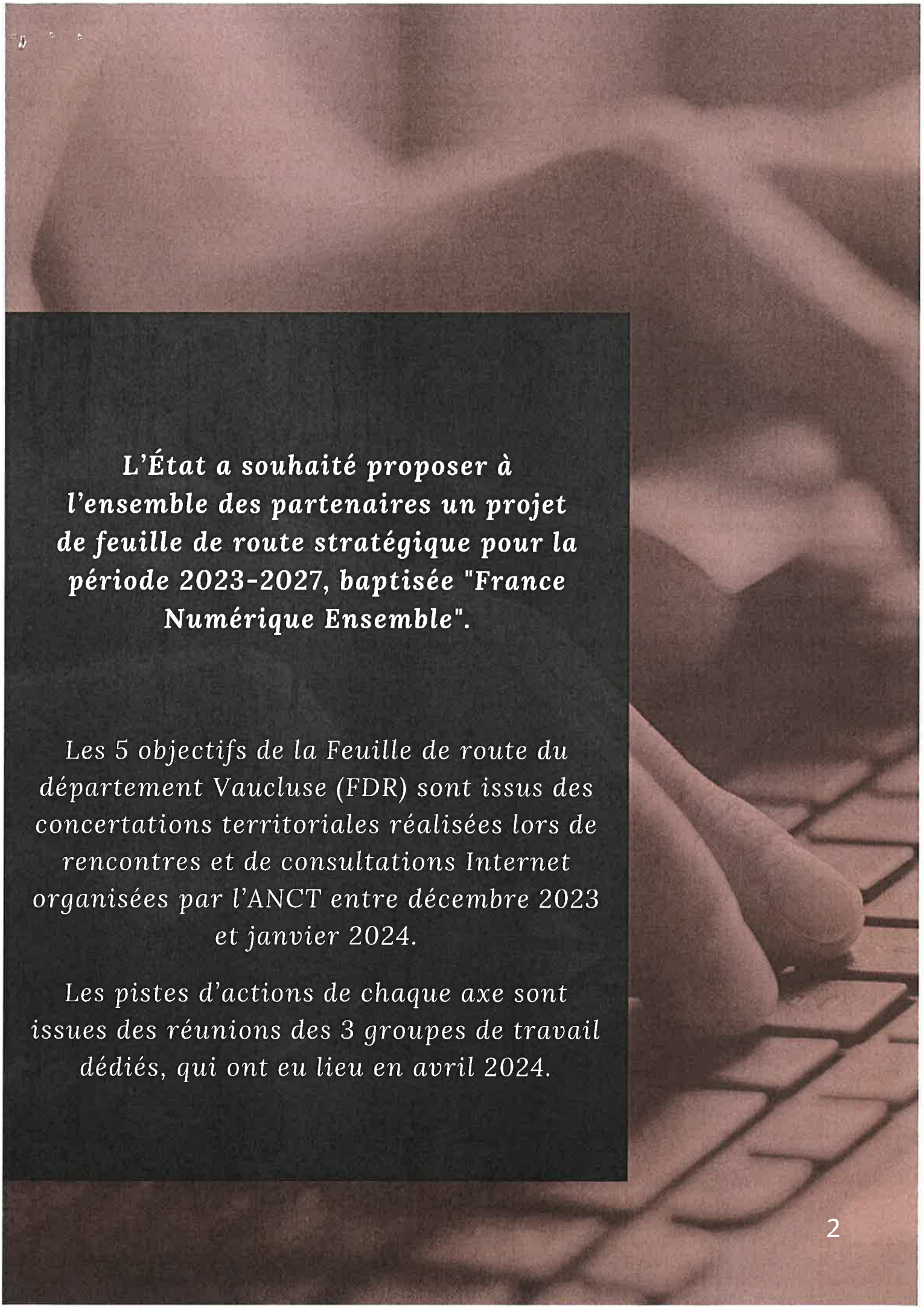

L'État a souhaité proposer à l'ensemble des partenaires un projet de feuille de route stratégique pour la période 2023-2027, baptisée "France Numérique Ensemble".

Les 5 objectifs de la Feuille de route du département Vaucluse (FDR) sont issus des concertations territoriales réalisées lors de rencontres et de consultations Internet organisées par l'ANCT entre décembre 2023 et janvier 2024.

Les pistes d'actions de chaque axe sont issues des réunions des 3 groupes de travail dédiés, qui ont eu lieu en avril 2024.

INCLUSION & MÉDIATION NUMÉRIQUES

La feuille de route (FDR) du département Vaucluse se décline ainsi en 5 objectifs et 9 actions.

Orientation 1 : INCLUSION & MÉDIATION NUMÉRIQUES		**Actions associées**
Objectif 1	Accès aux droits via le numérique pour les publics fragiles	**1.1** Interconnaissance des acteurs et coordination des réseaux **1.2** Mieux identifier les profils et les besoins des usagers **1.3** Sécuriser et renforcer l'accompagnement dans l'accès aux droits
Objectif 2	Élaborer un « parcours numérique usager »	**2.1** Structurer / Animer / Coordonner **2.2** Construire un parcours numérique usager **2.3** Renforcer et coordonner la communication sur la médiation numérique
Objectif 3	Structurer une filière de collecte / reconditionnement / recyclage / distribution de matériel	**3.1** Diagnostic de la filière
Objectif 4	Feuilles de routes infradépartementales	**4.1** Feuille de route Luberon Monts de Vaucluse
Objectif 5	Recherche de financements	**5.1** Assurer une veille sur les financements

CONTEXTE TERRITORIAL

Depuis 2006, la Communauté de communes Vaison Ventoux mène une politique volontariste et structurée en faveur du développement numérique sur son territoire.
Cette ambition s'est traduite, dès les premières années, par la mise en place d'espaces publics numériques sur l'ensemble du territoire intercommunal, offrant un accès accompagné aux outils et usages du numérique.
Cette démarche a rapidement été reconnue et valorisée par l'obtention de labels régionaux (ERIC – Espaces Régionaux Internet Citoyen) et départementaux (Ecg Vaucluse), attestant de la qualité de l'offre proposée et de son ancrage territorial.

Fort de cette reconnaissance, un service intercommunal dédié a été créé, permettant de développer progressivement une stratégie globale intégrant :

- *La médiation numérique : accompagnement des habitants dans leurs usages quotidiens ;*
- *Le soutien à la parentalité numérique : sensibilisation et accompagnement des familles face aux enjeux éducatifs liés aux écrans et aux réseaux ;*
- *L'accès aux infrastructures : travail partenarial sur la couverture haut débit, le déploiement de la fibre optique et la couverture mobile.*

Aujourd'hui, la Communauté de communes s'inscrit pleinement dans la dynamique départementale d'inclusion numérique, en articulation avec la feuille de route 2024-2029.
Elle agit en faveur :

- *d'un accès simplifié aux services,*
- *d'un accompagnement renforcé des publics fragiles,*
- *d'une montée en autonomie numérique pour l'ensemble de la population.*

Ce document vise à structurer et valoriser l'ensemble des actions portées localement, tout en articulant ces actions avec les objectifs de la feuille de route départementale 2024-2029.

FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE 2024-2029

Plan d'actions pour l'inclusion et le développement numérique intercommunal Vaison Ventoux

		Actions
Axe 1	Inclusion numérique et accès aux droits	**1.1** - Gestion de l'Espace France Services **1.2** - Actions du Conseiller Numérique **1.3** - Médiation numérique thématique **1.4** - Organisation d'événements de sensibilisation
Axe 2	Parcours numérique usager	**2.1** - Construction d'un parcours usager **2.2** - Éducation au numérique et sensibilisation citoyenne via le cahier de texte intercommunal
Axe 3	Filière de collecte / reconditionnement / réemploi	**3.1** - Préfiguration d'une filière locale de collecte, reconditionnement et redistribution de matériel numérique
Axe 4	Accès aux infrastructures et concertation territoriale	**4.1** - Accompagnement à la fibre optique et à la fin du cuivre **4.2** - Forum des opérateurs **4.3** - Diagnostic New Deal Mobile
Axe 5	Pilotage & coordination locale	**5.1** - Gouvernance et animation

AXE 1
INCLUSION NUMÉRIQUE ET ACCÈS AUX DROITS

L'accès aux droits et aux services publics passe de plus en plus par des démarches en ligne. Afin que personne ne soit laissé de côté, la Communauté de communes développe des actions de proximité visant à accompagner les publics fragiles, à renforcer leurs compétences numériques et à faciliter leur orientation vers les bons interlocuteurs.

Action 1.1 – Gestion de l'Espace France Services

Dans le cadre de sa politique d'inclusion numérique, la Communauté de communes Vaison Ventoux assure la gestion d'un Espace France Services situé à Vaison-la-Romaine. **Ce dispositif constitue un levier structurant d'accès aux droits** pour les publics éloignés du numérique, en facilitant l'appropriation des services administratifs en ligne.

Chaque année, plus de 1 500 demandes sont traitées, un volume en constante progression, traduisant l'importance et la pertinence de ce service public local. L'accompagnement est assuré par trois conseillers (soit l'équivalent de 2 ETP), garantissant un suivi de qualité et une expertise adaptée aux besoins des usagers.

L'accompagnement proposé repose sur une **offre de services de proximité**, assurée en continu sur le site principal. Pour répondre aux enjeux de mobilité et de fracture territoriale les conseillers interviennent dans des permanences mobiles à destination des communes de l'intercommunalité.

L'Espace joue un **rôle d'accueil, d'écoute et d'orientation** vers les opérateurs compétents, en lien étroit avec les partenaires nationaux : CARSAT, CPAM, CAF, DGFiP, ANTS, MSA, etc.
Ce maillage partenarial garantit une réponse de premier niveau fiable.

Objectif	Favoriser l'accès aux droits pour tous via un accompagnement de proximité sur les démarches numériques
Publics cibles	Habitants de la communauté de communes, en particulier les publics fragiles, peu autonomes face au numérique ou en situation d'isolement géographique.
Territoire couvert	Siège à Vaison-la-Romaine + interventions ponctuelles dans les villages du territoire intercommunal
Partenaires associés	CARSAT, CPAM, CAF, DGFiP, ANTS, MSA, autres partenaires institutionnels
Enjeux	Réduction de la fracture numérique, égalité d'accès aux droits, renforcement du lien aux services publics

AXE 1
INCLUSION NUMÉRIQUE ET ACCÈS AUX DROITS

Action 1.2 – Actions du Conseiller Numérique

Dans le prolongement de l'offre de service de proximité portée par France Services, un Conseiller Numérique France Services (CNFS) intervient au sein du territoire intercommunal afin de renforcer l'inclusion numérique des habitants. **Son rôle s'inscrit dans une logique de médiation et de montée en compétences des publics.**

Il propose un accompagnement individualisé sur les **usages numériques du quotidien** (utilisation des outils, messagerie, démarches en ligne, sécurité numérique, mise en page de curriculum vitae, etc.) ainsi que des **ateliers collectifs thématiques** adaptés aux besoins identifiés.

Son action repose également sur des **dynamiques partenariales locales**, notamment avec la Mission locale, le Point Info Seniors et d'autres acteurs de proximité, permettant une articulation avec les publics prioritaires : jeunes, personnes âgées, publics éloignés de l'emploi ou en situation de fragilité numérique.

Objectif	Développer les compétences numériques de base et lutter contre l'exclusion numérique
Publics cibles	Publics en difficulté avec les outils numériques : seniors, jeunes en insertion, demandeurs d'emploi, etc.
Partenaires associés	Département, Mission locale, Point Info Seniors, acteurs sociaux et médico-sociaux
Enjeux	Autonomie numérique, inclusion sociale, renforcement de l'accès aux droits et aux services

AXE 1
INCLUSION NUMÉRIQUE ET ACCÈS AUX DROITS

Action 1.3 – Médiation numérique thématique

La Communauté de communes propose une série d'ateliers de médiation numérique ciblés, construits à partir des besoins concrets identifiés sur le territoire. L'objectif est de **renforcer l'autonomie des usagers** face aux outils numériques dans les différents aspects de leur vie quotidienne.

Chaque semaine, **plusieurs ateliers sont programmés** : certains s'inscrivent dans des cycles progressifs permettant une montée en compétence et en autonomie, d'autres sont ponctuels et répondent à une actualité ou à un besoin spécifique. Au total, **plus de 60 ateliers** sont proposés chaque année.

Trois thématiques prioritaires structurent cette démarche :

- **Parentalité numérique :** ateliers co-construits avec la cité scolaire de Vaison-la-Romaine et le réseau PAUSE (Passerelle entre Parents et Professionnels AU SErvice de l'Enfant), dispositif intercommunal de soutien à la parentalité. L'objectif est d'accompagner les familles dans la compréhension et l'encadrement des usages numériques des enfants et des adolescents.
- **Mobilité :** sessions de sensibilisation à l'usage des dispositifs numériques liés aux transports (cartes ZOU, plateformes de covoiturage, horaires en ligne, etc.).
- **Santé :** ateliers sur l'accès aux services numériques de santé (Mon espace santé, compte Ameli, prise de rendez-vous en ligne...), en partenariat avec la CPAM et le Point Info Seniors.

Ces ateliers permettent de mobiliser des expertises complémentaires et de s'appuyer sur des réseaux professionnels existant pour toucher efficacement les publics cibles.

Objectif	Favoriser l'appropriation du numérique dans les domaines du quotidien : parentalité, santé, mobilité
Publics cibles	Familles, parents, personnes âgées, usagers peu familiers des démarches en ligne
Partenaires associés	Département, Cité scolaire de Vaison, réseau PAUSE, CPAM, Point Info Seniors
Enjeux	Renforcer les compétences numériques dans des domaines concrets, favoriser la coordination entre acteurs, prévenir les fractures numériques sociales et générationnelles

AXE 1
INCLUSION NUMÉRIQUE ET ACCÈS AUX DROITS

Action 1.4 – Organisation d'événements de sensibilisation

En complément des dispositifs d'accompagnement individuel et des ateliers collectifs, la Communauté de communes s'engage dans une démarche de **sensibilisation du grand public** aux enjeux du numérique à travers la participation ou l'organisation d'événements thématiques.

Ces rendez-vous permettent de toucher un public plus large, d'éveiller les consciences autour des usages numériques (et de leurs limites), tout en renforçant la visibilité des actions de médiation déjà en place.
Parmi les événements mobilisés :

- **Forum des associations :** point de contact direct avec les habitants, présentation des services et ateliers numériques.
- **Forum Seniors :** stand d'information et animations autour des outils numériques utiles au quotidien.
- **Safer Internet Day :** campagne annuelle de sensibilisation à l'usage responsable d'Internet, en particulier pour les jeunes et les familles.
- **Semaine sans écran :** mobilisation autour d'un usage raisonné du numérique, en lien avec les acteurs éducatifs et le réseau PAUSE.
- **Journée de la Parentalité :** rencontres et échanges autour de l'accompagnement parental, incluant une dimension numérique croissante (sensibilisation aux jeux vidéos / PEGI et initiation à la robotique).

Ces événements s'inscrivent dans une logique de **prévention, d'information et de mobilisation partenariale.**

Objectif	Sensibiliser les habitants aux usages numériques et encourager une approche critique, responsable et inclusive
Publics cibles	Grand public, familles, jeunes, seniors, associations locales
Partenaires associés	Réseau PAUSE, établissements scolaires, Club Jeunes, partenaires institutionnels, associations locales
Enjeux	Prévention, éducation aux médias et au numérique, renforcement des liens avec les publics

AXE 2
PARCOURS NUMÉRIQUE USAGER

Pour améliorer l'efficacité et la lisibilité des services offerts aux habitants, il est nécessaire de construire un véritable parcours numérique usager. Cette démarche vise à mieux coordonner les acteurs, mutualiser les ressources et offrir un accompagnement cohérent et adapté aux besoins de chaque personne.

Action 2.1 – Construction d'un parcours usager

Dans un souci d'efficacité et de lisibilité pour les usagers, la Communauté de communes porte la construction progressive d'un **« parcours numérique usager »** à l'échelle intercommunale. Cette démarche vise à structurer les liens entre les différents points d'accueil, d'accompagnement et d'orientation présents sur le territoire.

L'action repose sur trois leviers complémentaires :

- La **coordination d'un réseau local d'acteurs** (social, santé, numérique, jeunesse, senior, etc.) engagés dans l'accompagnement des publics, afin de favoriser la coopération, la complémentarité et la montée en compétence collective.
- L'**organisation de rencontres annuelles interstructures**, permettant de mieux faire connaître les missions et périmètres d'intervention de chacun, de repérer les besoins émergents et de renforcer la fluidité des parcours d'accompagnement.
- La **création d'un livret de ressources locales**, réunissant les contacts, horaires, conditions d'accès et domaines d'intervention des structures d'aide aux démarches, dans une logique de mise à disposition aux professionnels.

Ce parcours vise à garantir u**ne meilleure orientation des publics et une continuité dans l'accompagnement**, en évitant les ruptures et les redondances.

Objectif	Structurer une réponse cohérente, visible et coordonnée à l'échelle du territoire en matière de médiation numérique
Publics cibles	Professionnels de terrain, prescripteurs, usagers en recherche d'accompagnement numérique
Partenaires associés	Structures sociales, médico-sociales, France Services, associations, institutions partenaires
Enjeux	Fluidifier les parcours d'accompagnement, renforcer la coopération inter-acteurs, améliorer l'accès à l'information pour les publics et les professionnels

AXE 2
PARCOURS NUMÉRIQUE USAGER

Action 2.2 – Éducation au numérique et sensibilisation citoyenne via le cahier de texte intercommunal

Dans le cadre de sa politique éducative et de prévention, la Communauté de communes déploie une action originale de **sensibilisation des enfants au numérique responsable** à travers un outil accessible et diffusé à large échelle : **le cahier de texte scolaire intercommunal.**

Distribué chaque année aux élèves du territoire, ce support pédagogique permet d'introduire, au fil des pages, des contenus de sensibilisation adaptés à l'âge des enfants, en lien avec des enjeux numériques et citoyens majeurs :

- **Éducation au numérique et à l'usage raisonné des écrans** : gestion du temps d'écran, équilibre vie en ligne / vie réelle, prévention du cyberharcèlement, comportements respectueux en ligne.
- **Citoyenneté numérique :** éveil à la responsabilité individuelle et collective dans les usages du numérique.
- **Sensibilisation à d'autres thématiques de société :** environnement, tri des déchets, égalité, solidarité...

Ce dispositif permet de **conjuguer éducation aux usages numériques et formation à la citoyenneté,** en s'inscrivant dans le quotidien des élèves et de leurs familles.

Objectif	Promouvoir un usage responsable du numérique et sensibiliser à la citoyenneté dès le plus jeune âge
Publics cibles	Élèves des écoles du territoire, familles, communauté éducative
Partenaires associés	Écoles, équipes pédagogiques, collectivités locales
Enjeux	Éducation précoce aux usages numériques, développement du sens critique, sensibilisation aux valeurs citoyennes

AXE 3
FILIÈRE DE COLLECTE / RECONDITIONNEMENT / RÉEMPLOI

L'accès au matériel est un prérequis essentiel à l'autonomie numérique. La Communauté de communes souhaite encourager l'émergence d'une filière locale de collecte, reconditionnement et redistribution de matériel, afin de réduire la fracture numérique tout en valorisant une démarche circulaire et solidaire.

Action 3.1 – Préfiguration d'une filière locale de collecte, reconditionnement et redistribution de matériel numérique

La Communauté de communes engage une démarche de préfiguration d'une **filière locale de réemploi numérique,** dans une double logique de transition écologique et d'inclusion sociale. Ce travail vise à favoriser l'accès au matériel pour les publics fragiles, tout en limitant le gaspillage électronique.

L'action repose sur plusieurs axes complémentaires :

- **Animation d'un rôle de facilitateur territorial,** en assurant la mise en réseau des acteurs intéressés ou engagés dans la filière (structures de l'ESS, partenaires sociaux, acteurs de la médiation numérique...).
- **Partage d'expériences et benchmark :** recueil d'initiatives inspirantes sur d'autres territoires afin d'identifier des modèles transférables.
- **Diagnostic des besoins :** identification des publics en précarité numérique et des structures relais susceptibles de distribuer ou d'accompagner l'usage des équipements reconditionnés.
- **Soutien à l'émergence d'un portage local,** potentiellement associatif ou relevant de l'économie sociale et solidaire, pour assurer la collecte, le reconditionnement et la redistribution du matériel.

Cette action constitue une étape préparatoire indispensable à la structuration d'une filière territoriale durable, à fort impact social et environnemental.

Objectif	Lutter contre la précarité numérique tout en valorisant les ressources existantes à travers le réemploi
Publics cibles	Personnes en situation de précarité numérique, structures de médiation ou d'accompagnement social
Partenaires associés	Structures de l'ESS, acteurs associatifs, France Services, collectivités locales, partenaires sociaux
Enjeux	Inclusion numérique, réduction des déchets électroniques, économie circulaire, solidarité territoriale

AXE 4
ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ET CONCERTATION TERRITORIALE

La transition numérique repose sur un accès fiable et performant aux infrastructures de connectivité. Dès le début des années 2010, la Communauté de communes s'est distinguée en jouant un rôle moteur dans le déploiement de la fibre optique, devenant ainsi un territoire pilote au niveau national.
Aux côtés du Département et des opérateurs, elle a suivi les premiers travaux tout en organisant des réunions publiques pour associer élus, habitants et acteurs économiques à chaque étape.
Aujourd'hui, elle poursuit cette dynamique en accompagnant le déploiement de la fibre, en anticipant la fin du réseau cuivre et en œuvrant à l'amélioration de la couverture mobile.

Action 4.1 – Accompagnement à la fibre optique et à la fin du cuivre

Alors que le déploiement de la fibre optique s'achève progressivement sur le territoire, la fin annoncée du réseau cuivre (ADSL) génère des inquiétudes, des incompréhensions et des situations de blocage pour certains habitants.

Pour répondre à ces enjeux, la Communauté de communes met en place un **accompagnement de proximité** afin d'**assurer une transition numérique équitable**, en lien avec les opérateurs, les communes et les structures relais.

L'action s'articule autour de trois volets :

- **Appui individualisé aux habitants :** information sur les étapes de raccordement, accompagnement dans les démarches, aide à la lecture des offres ou des contrats, orientation vers France Services ou les conseillers numériques si besoin.
- **Sensibilisation à la fin du réseau cuivre :** communication pédagogique sur les échéances, les conséquences pratiques et les alternatives techniques.
- **Médiation territoriale :** rôle de relais entre les habitants, les communes et les opérateurs pour faire remonter les problématiques rencontrées et rechercher des solutions.

Cet accompagnement vise à limiter les fractures d'accès, à sécuriser les usagers dans leur transition technologique, et à garantir une égalité d'accès aux infrastructures sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales ou isolées.

Objectif	Faciliter le raccordement à la fibre et accompagner la transition post-cuivre
Publics cibles	Habitants du territoire, collectivités locales
Partenaires associés	Opérateurs télécoms, Vaucluse Numérique, services de l'État, Département
Enjeux	Réduction des inégalités d'accès, accompagnement au changement, inclusion territoriale

AXE 4
ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ET CONCERTATION TERRITORIALE

Action 4.2 – Forum des opérateurs

L'accès effectif au très haut débit ne se limite pas à la présence d'une infrastructure en façade ou à proximité. **De nombreux habitants se heurtent à des difficultés** lors de la phase de raccordement final, ou manquent d'information sur les offres disponibles et les modalités contractuelles. Ces freins, souvent techniques ou administratifs, contribuent à renforcer un sentiment d'inégalité numérique.

Pour répondre à ces enjeux, **la communauté de communes organise des forums de proximité**, réunissant les habitants, les opérateurs commerciaux et les acteurs institutionnels. Ces événements visent à **apporter des réponses concrètes** aux usagers sur :

- **les démarches de raccordement** (notamment dans les zones desservies mais non raccordées),
- **la diversité des offres disponibles** sur leur secteur,
- les **obstacles techniques ou contractuels rencontrés.**

Ces temps d'échange permettent également de faire remonter les dysfonctionnements persistants, d'identifier les zones à vigilance particulière et de renforcer le rôle de la collectivité comme facilitateur dans la relation entre opérateurs et habitants.

Objectif	Informer les habitants sur les démarches de raccordement à la fibre, les offres disponibles et les freins éventuels.
Publics cibles	Habitants, copropriétés, bailleurs, artisans/commerçants
Partenaires associés	Opérateurs télécom, Vaucluse Numérique, communes, conseiller numérique
Enjeux	- Favoriser l'accès effectif au très haut débit - Lever les blocages techniques ou contractuels - Renforcer la médiation entre usagers et opérateurs

AXE 4
ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ET CONCERTATION TERRITORIALE

Action 4.3 – Diagnostic New Deal Mobile

Dans le cadre du **New Deal Mobile**, l'État impose aux opérateurs l'amélioration de la couverture 4G dans les territoires, en particulier dans les zones mal desservies. Afin d'appuyer ces engagements nationaux à l'échelle locale, la communauté de communes engage un **diagnostic partagé de la couverture mobile.**

Ce travail a pour objectif :

- d'**identifier les zones blanches ou grises** encore présentes sur le territoire,
- de **structurer les remontées des communes** (signalements, plaintes, difficultés récurrentes),
- d'**objectiver les besoins de couverture** sur des secteurs stratégiques (zones d'habitat, d'activités, de services...),
- et de **coordonner le dialogue avec les opérateurs et les services de l'État** (Préfecture, Mission New Deal Mobile).

Ce diagnostic permettra de disposer d'une base claire pour :

- **prioriser les demandes locales,**
- **assurer un suivi des engagements opérateurs,**
- et **accompagner les communes** dans le portage de leur besoin de couverture.

Cette action participe à renforcer l'équité territoriale et à garantir l'accès effectif aux services numériques essentiels, pour les habitants comme pour les professionnels.

Objectif	Identifier les zones mal couvertes en téléphonie mobile et accompagner les communes dans leurs remontées auprès des opérateurs et de l'État.
Publics cibles	Communes, habitants, entreprises
Partenaires associés	Services de l'État (Préfecture, Mission New Deal), opérateurs, ARCEP, Département
Enjeux	- Structurer les besoins locaux en couverture mobile - Appuyer les démarches auprès des opérateurs - Suivre les engagements du New Deal à l'échelle territoriale

AXE 5
PILOTAGE & COORDINATION LOCALE

Pour assurer la cohérence et la pérennité des actions numériques, il est indispensable de mettre en place une gouvernance claire et un pilotage régulier. La Communauté de communes anime la coordination entre partenaires, suit l'avancement des actions et veille à l'adaptation continue de la feuille de route aux besoins du territoire.

Action 5.1 – Gouvernance et animation

L'axe 5, consacré au **pilotage et à la coordination locale,** constitue l'armature transversale de la feuille de route numérique. Il vise à garantir une mise en œuvre cohérente, structurée et partagée des actions engagées à l'échelle intercommunale.

Au cœur de ce dispositif, la **nomination d'un référent territorial numérique** permet d'installer une gouvernance stable, identifiée et en lien direct avec les instances départementales, préfectorales et régionales.
Ce référent assure :

- la coordination des actions portées par la communauté de communes,
- l'animation territoriale autour des enjeux numériques (réunions, relais d'information, remontées de terrain),
- le suivi opérationnel de la feuille de route,
- la contribution aux outils mutualisés (observatoires, plateformes, diagnostics...).

La collectivité participe également activement au comité de pilotage départemental de l'inclusion et des usages numériques, animé par le Département, en lien avec la Préfecture et le Hub du Sud. Cette implication permet de faire converger les stratégies locales et départementales, d'accéder à des ressources partagées et de valoriser les initiatives du territoire.

Objectif	Assurer une coordination stable et structurée de la feuille de route numérique à l'échelle intercommunale.
Publics cibles	Communes, partenaires institutionnels, acteurs locaux du numérique
Partenaires associés	Département (CD84), Préfecture, Hub du Sud, comité de pilotage départemental, acteurs locaux
Enjeux	- Piloter la mise en œuvre des actions - Assurer le lien entre échelles locale et départementale - Valoriser et structurer les initiatives locales - Contribuer aux dynamiques collectives et aux outils partagés

RELAIS DE PROXIMITÉ ET PARTENAIRES LOCAUX

La mise en œuvre de la feuille de route numérique s'appuie sur un réseau structuré d'acteurs locaux intervenant dans l'accompagnement des habitants aux usages numériques. Ces partenaires offrent une gamme de services complémentaires, visant à faciliter l'accès aux équipements, aux démarches administratives et à l'autonomie numérique des publics.

Parmi ces acteurs figurent notamment :

- **L'ADAN (assistant en démarches administratives numériques) de l'EDES**, qui accompagne les usagers dans leurs démarches administratives, le suivi de dossiers, la création d'adresses électroniques et la recherche d'informations.
- **L'écrivain public numérique de l'Espace de vie sociale Ventoux Solidarités,** qui apporte un soutien à la rédaction de courriers à destination d'organismes publics ou privés.
- **La médiathèque de Vaison-la-Romaine,** proposant un accès libre à des postes informatiques ainsi qu'à des ressources audio et vidéo, dans un cadre sécurisé et accessible à tous.
- **La Mission locale du Haut-Vaucluse,** qui met à disposition des ordinateurs en accès libre, offre une aide individualisée aux démarches administratives et organise des ateliers d'accompagnement numérique destinés aux jeunes.
- **Le Point Infos Séniors,** en partenariat avec le conseiller numérique intercommunal, qui dispense des ateliers de prévention et de formation aux usages numériques auprès des publics seniors.
- **Le Club Jeunes Vaison Ventoux,** qui propose un espace numérique dédié à la recherche éducative, à l'élaboration de rapports, exposés, ainsi qu'à la consultation des devoirs via la plateforme Atrium.
- **France Services à Sablet,** porté par l'Agence postale, qui assure une complémentarité territoriale en proposant un accompagnement aux démarches numériques.
- **France Travail,** offrant des ateliers dédiés à l'accompagnement au retour à l'emploi par le biais d'outils numériques adaptés.

Le référent territorial numérique assure la coordination entre ces différents partenaires, favorisant ainsi l'orientation des usagers, la mutualisation des ressources et la cohérence des actions d'inclusion numérique sur le territoire.

SIGNATURE DE LA FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE VAISON VENTOUX

Monsieur Jean-François PERILHOU Président de la Communauté de communes Vaison Ventoux	
Monsieur Thierry SUQUET Préfet de Vaucluse	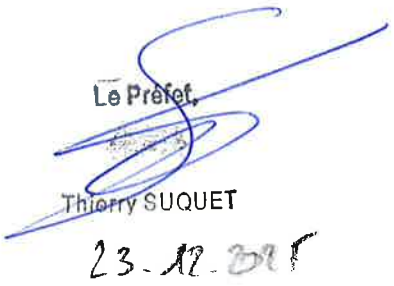
Madame Dominique SANTONI Présidente du Conseil Départemental de Vaucluse	